

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2009

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### AFFAIRES GÉNÉRALES : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, a **APPROUVÉ** la décision n° 2009/08 du 10 Mars 2009 : Ouverture d'une ligne de crédit pour l'année 2009.

### AFFAIRES GÉNÉRALES : MODIFICATION DES ARTICLES 2 et 2bis DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RÉGION D'ANDRES.

Le Conseil Municipal, par **22 VOIX POUR ET 6 VOIX CONTRE** (Mrs **GANAYE, STREBELLE, ROMBEAUX, DAUPHIN**, Mmes **HANTSCHOOTTE, MOUTON**), **ACCEPTE** la modification des articles 2 et 2 bis des statuts du Syndicat Intercommunal de la Région d'ANDRES (SIRA) proposée par le comité syndical.

### AFFAIRES GÉNÉRALES : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE LA RÉGION D'ANDRES (SIRA).

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, a **APPROUVÉ** le rapport des activités de l'année 2007 présenté par le Syndicat Intercommunal de la Région d'ANDRES (S. I. R. A.).

### AFFAIRES GÉNÉRALES : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT DE EAU ET FORCE - EAUX DE CALAIS.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, a **APPROUVÉ** le rapport d'activités 2007 du service public d'assainissement des eaux usées présenté par les EAUX DE CALAIS.

### AFFAIRES GÉNÉRALES : SOLLICITATION D'UN CONSEIL AUPRÈS DU CAUE POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE OUEST DE OYE-PLAGE ET LA RECONVERSION DU SITE DE LA GRAVIÈRE.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **SOLLICITE** le conseil d'un architecte urbaniste du CAUE pour un accompagnement dans les projets d'urbanisme communaux.

### AFFAIRES GÉNÉRALES : MOTION DE DÉFENSE DES DÉPARTEMENTS.

Le Conseil Municipal, par **23 VOIX POUR** et **5 ABSTENTIONS** (Mrs **GANAYE, STREBELLE, ROMBEAUX, DAUPHIN**, Mme **HANTSCHOOTTE**), **APPROUVE** la motion de défense des départements déposée par les élus de l'Assemblée Départementale.

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### AFFAIRES FINANCIÈRES : DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : MODIFICATION DE L'ALINÉA 4 DE L'ARTICLE L 2122-22 DU C.G.C.T.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, a **DÉCIDÉ** de **CONFIER** à Monsieur le Maire, la délégation prévue à l'article L 2122-22 du C.G.C.T., notamment l'alinéa 4 relatif à la passation des marchés publics.

### AFFAIRES FINANCIÈRES : COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU BUDGET DE LA COMMUNE - COMPTE DE GESTION 2008 DU RECEVEUR MUNICIPAL - BUDGET COMMUNE - AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2008 AU BUDGET PRIMITIF 2009.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, a **APPROUVÉ** le Compte Administratif 2008, le Compte de Gestion 2008 du Receveur et l'affectation des résultats de l'exercice 2008 au Budget Primitif 2009 à raison de **474 372,25 €** à l'article 1068 (Excédent de fonctionnement capitalisé) et de **538 420,75 €** à l'article 002 (Excédent ordinaire reporté) de la commune.

#### **AFFAIRES FINANCIÈRES : BUDGET PRIMITIF 2009 DE LA COMMUNE.**

Le Conseil Municipal, par **22 VOIX POUR, 5 VOIX CONTRE** (Mrs GANAYE, STREBELLE, ROMBEAUX, DAUPHIN, Mme HANTSCHOOTTE et 1 ABSTENTION (Mme MOUTON), a **ADOPTÉ** le Budget Primitif 2009 de la commune.

#### **AFFAIRES FINANCIÈRES : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE LA FISCALITÉ LOCALE - ANNÉE 2009.**

Le Conseil Municipal, par **24 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE** (Mr GANAYE) et **3 ABSTENTIONS** (Mrs STREBELLE, ROMBEAUX, Mme HANTSCHOOTTE), **FIXE** les taux d'imposition de la fiscalité locale de l'année 2009 comme suit :

- ▶ Taxe d'habitation : 21,96 %
- ▶ Taxe foncière sur le bâti : 20,66 %
- ▶ Taxe foncière sur le non bâti : 48,53 %
- ▶ Taxe professionnelle : 15,08 %.

#### **AFFAIRES FINANCIÈRES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2009.**

Le Conseil Municipal, par **26 VOIX POUR, 1 VOIX CONTRE** (Mr DAUPHIN) et **1 ABSTENTION** (Mr GANAYE), a **APPROUVÉ** les subventions aux associations.

#### **AFFAIRES FINANCIÈRES : COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (M49) - COMPTE DE GESTION 2008 DU RECEVEUR MUNICIPAL BUDGET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (M49) – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2008 AU BUDGET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (M49).**

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, a **APPROUVÉ** le Compte Administratif 2008, le Compte de Gestion 2008 du Receveur Municipal et l'affectation des résultats de l'exercice 2008 au Budget Primitif 2009, à raison de **38 708,03 €** au compte 1068 (Autres réserves) du budget d'assainissement des eaux usées (M49).

#### **AFFAIRES FINANCIÈRES : BUDGET PRIMITIF 2009 DU BUDGET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (M49).**

Le Conseil Municipal, par **27 VOIX POUR** et **1 ABSTENTION** (Mr GANAYE), a **ADOPTÉ** le Budget Primitif 2009 de l'assainissement des eaux usées (M49).

#### **AFFAIRES FINANCIÈRES : REVALORISATION DU REVENU MINIMUM ÉTUDIANT (RME).**

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, a **DÉCIDÉ** de **FIXER** le montant du Revenu Minimum Étudiant (RME) à **90 €** à compter de la rentrée scolaire de septembre 2008.

#### **AFFAIRES FINANCIÈRES : RÉFORME DES VACATIONS FUNÉRAIRES.**

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, a **DÉCIDÉ** de **FIXER** le montant unitaire des vacations funéraires à **20 €**, effectuées par les agents de la Police Municipale.

#### **AFFAIRES FINANCIÈRES : DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIELS DESTINÉS AUX ACTIVITÉS DU CENTRE ANIMATION JEUNESSE (CAJ) ET DES ACCUEILS LOISIRS.**

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, **SOLLICITE** auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des subventions pour l'acquisition de matériels destinés aux activités du CAJ et des Accueils Loisirs.

#### **AFFAIRES FINANCIÈRES : CONVENTION DE SUBVENTION AVEC L'AGENCE DE L'EAU POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU HASARD – TRANCHE CONDITIONNELLE 3.**

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, a **APPROUVÉ** la convention à établir avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, pour l'attribution d'une subvention de **14.250,00 €**, pour la Tranche Conditionnelle 3 des travaux de rénovation de la rue du Hasard.

**AFFAIRES FINANCIÈRES : TRAVAUX DE RÉPARATIONS SUR LE RÉSEAU DES EAUX USÉES AU LOTISSEMENT « LES ÉCARDINES » : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU POUR LA TRANCHE CONDITIONNELLE 4.**

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, a **APPROUVÉ** les travaux et le financement de la tranche conditionnelle 4 du marché pour les réparations sur le réseau des eaux usées du lotissement « Les Ecardines » et **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau.

**AFFAIRES FINANCIÈRES : DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE SUR LE TERRAIN DE FOOTBALL SITUÉ RUE DU HASARD.**

Le Conseil Municipal, par **27 VOIX POUR** et **1 ABSTENTION** (Mr **DAUPHIN**), a **APPROUVÉ** le plan de financement des travaux de construction d'une tribune sur le terrain de football et **SOLLICITE** une subvention à hauteur de **50 %** des dépenses auprès de la Fédération Française de Football.

**PERSONNEL**

**PERSONNEL : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL.**

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**, a **DÉCIDÉ** de modifier le tableau des effectifs du personnel communal suite aux créations et suppressions de postes intervenues depuis l'adoption du budget 2008.